

## ASSEMBLEE GENERALE DE LA FEDERATION NATIONALE DES COMMUNES FORESTIERES DE FRANCE (FNCOFOR)

Vendredi 7 juin 2019  
Centre des Congrès d'EPINAL

### Discours de M. René MAILLARD Président de l'Association des Communes Forestières Vosgiennes Maire de Landaville

Monsieur le représentant du Gouvernement,  
Monsieur le Président de la FNCOFOR,  
Messieurs les parlementaires,  
Monsieur le Président du Conseil départemental des Vosges,  
Monsieur le Maire d'EPINAL,  
Mesdames, Messieurs les conseillers régionaux,  
Mesdames, Messieurs les conseillers départementaux  
Monsieur le Président de l'URL,  
Messieurs les représentants de l'ONF,  
Mesdames et Messieurs les directeurs d'administrations et de divers organismes, qu'il m'est impossible de citer nominativement, qu'ils veuillent bien m'en excuser,  
Mesdames, Messieurs les Maires,  
Mesdames, Messieurs,

Lors du Congrès national des communes forestières des 7 et 8 juin 2018 à MONTPELLIER, notre Président national Dominique JARLIER, m'a demandé : « **Que penserais-tu d'organiser notre assemblée générale 2019 dans les Vosges ?** ».

Un an s'est passé, et me voilà, aujourd'hui, devant vous, nombreux, pour vous souhaiter la bienvenue dans notre beau département forestier. C'est un grand honneur et un grand plaisir pour moi et quel bonheur qu'après nombre de soucis, ce soit d'ici que partira une nouvelle réflexion pour nos forêts, patrimoine inaliénable de nos communes.

Je tiens à remercier très vivement M. Michel HEINRICH, Maire d'Epinal et Président de la Communauté d'Agglomération d'Epinal et M<sup>me</sup> Elisabeth DEL GENINI, son Adjointe pour avoir mis tout en œuvre afin que cette rencontre nationale puisse se tenir, ici, à EPINAL.

Merci pour votre engagement personnel et vos démarches.

Je commencerai mon propos en vous livrant quelques chiffres concernant la forêt vosgienne. Ainsi, le département des Vosges compte 298 000 hectares de forêts répartis ainsi : 56 000 de forêts domaniales, 127 000 de forêts communales et 113 000 de forêts privées. Notre massif est composé à 56 % de feuillus et à 44 % de résineux, je vous invite, si vous en avez le temps ce week-end ou à une autre occasion, à venir le découvrir.

Les sujets qui vont être abordés aujourd'hui sont déterminants pour l'avenir de notre forêt.

Sans vouloir déflorer l'intervention de notre Président national, permettez-moi simplement, au niveau local, d'en évoquer quelques-uns.

Nous avons tous constaté les conséquences du dérèglement climatique sur nos peuplements de résineux avec ses conséquences sur la filière-bois. D'ailleurs, lors de sa venue dans les Vosges, le 26 octobre dernier, j'avais personnellement sensibilisé le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation sur cette crise sanitaire des scolytes qui touche la forêt vosgienne ainsi que sur les attaques de feuillus : chalarose pour le frêne, chenilles processionnaires pour le chêne, entraînant une perte financière importante pour les propriétaires.

A cette occasion, avec M. Denis DAGNEAUX, Délégué départemental de l'ONF, nous avons demandé, pour les années à venir, un plan d'action pour la reconstitution des parcelles atteintes. Sur ce dossier, nous avons pu compter sur l'action de nos parlementaires dont Daniel GREMILLET également très investi à la Région sur le sujet qui est sollicité régulièrement. Merci Daniel. Merci à vous tous élus, nos soutiens.

Cependant, il ne faut pas baisser la garde car les derniers chiffres qui viennent de m'être communiqués ne sont pas rassurants.

En effet, à ce jour, pour les forêts publiques vosgiennes, la production annuelle d'épicéa s'élève à 200 000 m<sup>3</sup> par an. En 2018, 190 000 m<sup>3</sup> de bois scolytés ont été récoltés soit quasiment la production annuelle. Pour 2019, l'estimation est identique, a minima, pour les épicéas. Il faudra toutefois y ajouter 80 000 m<sup>3</sup> de sapins secs au minimum et sans doute 10 000 m<sup>3</sup> environ de hêtre sec. Pour le moment, une attaque très forte est constatée sur les épicéas de plaine, moins nombreux en station que ceux de la montagne.

En dessous de 400 mètres, il est à craindre que 2 500 hectares d'épicéas sur 3 000 hectares vont disparaître dans les 10 ans à venir en forêt publique.

Il s'agira aussi, aujourd'hui, de fragilisation du service public en milieu rural. Dans le cadre d'une action menée en mars dernier par la FNCOFOR, de nombreuses communes forestières vosgiennes, adhérentes ou non à notre Réseau, se sont opposées, par délibération, au projet d'encaissement des ventes de bois par l'ONF en lieu et place des trésoreries. Merci à elles et à nos parlementaires pour leurs interventions sur ce dossier qui n'est pas encore finalisé, nous attendions un ministre pour nous annoncer la décision du Gouvernement...

Il sera également et surtout question de notre partenaire ONF et de sa situation financière. Les agents présents ce matin doivent savoir que nous travaillons au devenir de leur situation. Nous sera-t-il demandé, une nouvelle fois, de contribuer à sa stabilisation alors que l'on nous annonce une baisse drastique des effectifs de terrain ou faudra-t-il repenser le système de gestion de la forêt communale ? C'est un point qui, je pense, sera développé tout au long de cette assemblée générale.

A l'aune de ces réflexions, l'optimisme ne semble pas de rigueur. Cependant, n'est-ce pas l'opportunité d'une nouvelle voie pour une gestion forestière différente, plus adaptée au nouveau contexte environnemental, économique et social, que chacun d'entre nous, « pouvoirs publics, élus et citoyens », pourrait emprunter pour une forêt saine assurant pleinement ses rôles environnementaux, économiques et sociaux ?

Dans les Vosges, nous avons déjà commencé à négocier ce virage avec les différentes réalisations de bâtiments bois menées par les collectivités locales. Elles ont permis de valoriser les atouts de ce beau territoire forestier et de toute une filière. A cela, s'ajoute l'expérimentation d'une majoration de 20 % de la subvention DETR 2019 pour les projets utilisant du bois local. Je tiens à remercier M. ORY, Préfet des Vosges pour la mise en place de ce bonus. Je souhaite absolument que cette initiative soit couronnée de succès.

A ce niveau de mon propos, je tiens à rappeler que les relations avec M. le Préfet des Vosges, les représentants de l'ONF VOSGES ont toujours été excellentes. Localement, la connaissance du terrain et de ses acteurs permet de faire les bons choix et d'apporter les meilleures solutions, ce qui n'est pas toujours vrai à l'échelon national. Le propriétaire bien conseillé décide, c'est bien la commune propriétaire qui décide y compris sur la commercialisation et sur les encaissements.

Tout comme la Cathédrale Notre-Dame que l'on croyait indestructible, la forêt s'avère fragile et il nous faut agir aujourd'hui, ensemble, pour ne pas subir les changements annoncés, qu'ils soient politiques ou climatiques. Toutes deux sont un patrimoine que nous devons à nos ancêtres et qu'il nous faudra transmettre en bonne intégrité aux futures générations.

D'ailleurs, je ne peux que me réjouir de voir certaines communes vosgiennes proposer spontanément une grume de chêne dans le cadre de la reconstruction de la charpente de la cathédrale. Tout cela s'organise au niveau national et il faudra attendre un certain temps avant de connaître les besoins exacts pour cette reconstruction dont on ignore encore si elle sera réalisée à l'identique.

Enfin, et pour terminer, je reste persuadé que c'est avec la passion, l'engagement et le savoir-faire des femmes et des hommes de terrain que la forêt continuera à jouer son rôle indispensable et incontournable. Pour les Vosges, 12 000 emplois dans la filière bois sans oublier les aménités et le reste : à méditer.

Merci de votre attention.